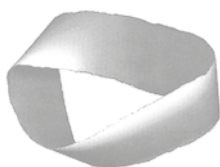


Stéphanie Latte Abdallah

Des morts en guerre

Rétention des corps
et figures du martyr en Palestine



Recherches internationales

KARTHALA

DES MORTS EN GUERRE

Cet ouvrage a été préparé éditorialement par Judith Burko

KARTHALA sur Internet :
www.karthala.com

Le CERI sur Internet :
www.sciencespo.fr/ceri/

© Éditions KARTHALA, 2022
ISBN : 978-2-8111-2402-1

Stéphanie Latte Abdallah

Des morts en guerre

**Rétention des corps
et figures du martyr en Palestine**

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

« Recherches internationales » est une collection du CERI, dirigée par Jean-François Bayart.

Elle accueille des essais traitant des mutations du système international et des sociétés politiques, à l'heure de la globalisation. Elle met l'accent sur la donnée fondamentale de notre temps : l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques, que peut symboliser le fameux ruban de Möbius. Elle propose des analyses inédites et rigoureuses, intellectuellement exigeantes, écrites dans une langue claire, indépendantes des modes et des pouvoirs.

Le CERI (Centre de recherches internationales) est une unité mixte de la Fondation nationale des sciences politiques et du CNRS.

*La force des obligations qui lient les vivants,
n'a pas, ou très rarement, cette puissance
[celle qui lie les vivants aux morts].*

Vinciane Despret
Au bonheur des morts

NOTES PRÉLIMINAIRES

Sources

Ce livre est basé sur des sources ethnographiques et orales : une quarantaine d'entretiens avec des parents de défunts, des avocats et des militants d'ONG ont été réalisés entre 2013 et 2019 souvent en plusieurs fois. Il s'appuie également sur des sources écrites constituées par les archives du Comité International de la Croix-Rouge – CICR – (période 1948-1975) situées à Genève ; les archives nationales palestiniennes (dossiers des disparus) qui se trouvent à Ramallah en Cisjordanie ; des récits de parents de personnes dont les corps ont été détenus, et tout particulièrement sur les ouvrages de Mohamed Bheiss (*Mon frère Khalil – Akhi Khalil*) publié en 2013 et de Mohamed Alyan (*Baha. Reste en nous et avec nous – Al-Baha. Baq fina wa ma'na*) paru en 2019¹ ; la documentation en arabe et en anglais des ONG engagées sur ces questions ; la presse ; les jugements rendus par la Cour suprême israélienne. Il s'inscrit dans un travail plus large sur la détention² pour lequel une vaste enquête ethnographique et une collecte d'archives et de sources orales et écrites ont été conduites entre 2008 et 2019, et tout particulièrement entre 2013 et 2016, moment où je résidais à Jérusalem.

1. Ces livres sont en arabe et les citations qui figurent dans le texte ont été traduites par mes soins, de même que tous les extraits de documents en arabe ou en anglais.

2. Qui a donné lieu à la publication de l'ouvrage *La toile carcérale. Une histoire de l'enfermement en Palestine*, Latte Abdallah 2021.

Note sur la transcription des termes arabes

Nombre de mots ou d'expressions mentionnés sont en arabe dialectal palestinien, et j'ai surtout souhaité marquer les sonorités dialectales. J'ai adopté un système très simplifié de transcription qui n'emploie pas de points diacritiques, ne marque ni les voyelles longues ni les emphatiques. La contraction vocalique du ع (ayn) est rendue par un '. Le غ (ghain) est transcrit *gh* ; le ث (proche du « th » anglais) et le ط (à la sonorité semblable mais en plus emphatique) sont transcrits *th* ; et le خ (prononciation similaire à la jota espagnole) est écrit *kh*. Le ta marbuta en finale, le plus souvent prononcé « é » en dialecte palestinien a été transcrit par un *eh*. Toutefois, lorsqu'il s'agit de la bibliographie, ou de mots employés dans d'autres contextes et plus généraux (tel que Nakba par exemple), j'ai utilisé le *a*. Pour les noms propres de personnalités ou les mots d'usage courant dans la langue française, qui ne figurent pas en italiques, j'ai opté pour la transcription la plus usuelle.

Mon frère Khalil

Le corps du frère de Mohamed Bheiss n'est jamais revenu. C'était l'aîné. Il faisait des études d'arabe à Beyrouth. De retour en Palestine pendant l'hiver 1967, quelques mois après l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau du Golan et d'une partie du Sinaï par l'armée israélienne, il avait été arrêté, puis condamné à trois ans de prison pour être entré en Israël et être affilié à une organisation illégale¹. Il était membre du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), un parti de gauche engagé dans la révolution et la résistance palestiniennes². Six mois plus tard, il avait été libéré et exilé en Jordanie. Khalil avait repris ses activités politiques et un entraînement armé avec le FPLP.

Jusqu'aux événements de Septembre noir, en 1970, les différentes factions palestiniennes multiplièrent les incursions en territoire occupé depuis la Jordanie. Cet affrontement entre factions palestiniennes et armée jordanienne aboutit à l'expulsion de l'ensemble des structures du mouvement national du pays, qui se replièrent à Beyrouth surtout, mais aussi à Damas et à Bagdad. Quelques années plus tard, Khalil disparut, tué lors d'une infiltration armée en Cisjordanie occupée, dans la vallée du Jourdain entre la mer Morte et Jéricho. Le parti et les rumeurs apprirent à la famille qu'il lui était arrivé quelque chose. Son père partit à sa recherche. Les paysans de la vallée, témoins de la bataille, avaient enterré les jeunes combattants (*fedayin*) sur-le-champ, là où ils se trouvaient. Mais ils avaient vu un hélicoptère

1. Les « organisations illégales » sont à la fois des organisations déclarées « terroristes » et d'autres simplement interdites. Depuis 1967, la liste des organisations illégales n'a cessé de s'allonger pour inclure des structures sociales et civiles de plus en plus nombreuses telles que des organisations caritatives, des organisations non gouvernementales (ONG), etc. Par ailleurs, aucune des organisations classées comme illégales n'a été enlevée de la liste. Le Fatah, artisan des accords de paix d'Oslo et base de l'Autorité palestinienne, y figure toujours, à côté de tous les partis palestiniens.

2. Marxisant, le FPLP est issu du Mouvement des nationalistes arabes. Il a été fondé en 1967 par Georges Habache et Ahmed Jibril. Il fait partie de l'Organisation de libération de la Palestine.

israélien emmener l'un d'entre eux, sans doute blessé. Aux questions que posait le jeune Mohamed Bheiss à son père, celui-ci répondait qu'il ne savait pas lequel avait été saisi, qu'aucun nom n'avait été donné aux familles. De nombreux combattants tués, des martyrs (*shuhada* en arabe, *shahid* au singulier) tels qu'il les désignait, étaient enterrés dans un cimetière militaire, le « cimetière des nombres » (*maqabir al-arqam*) ; d'autres, vivants, étaient détenus dans des lieux secrets. Personne n'avait de nouvelles. Son père ignorait où était Khalil, dans le cimetière des nombres ou ailleurs, mais il pensait qu'il avait été tué. Il finissait la conversation ainsi : « Ton frère est un *shahid* mon fils, et Dieu aime le *shahid* »³.

Mohamed Bheiss a plus de 60 ans quand je le rencontre dans sa modeste maison de campagne, à Jéricho, dans la vallée du Jourdain, une petite ferme où il fait pousser légumes et arbres fruitiers. Il est venu me chercher à l'arrêt du bus. Nous nous installons pour de longues heures devant le thé qu'il a préparé et des agrumes, l'hiver est doux dans la vallée. Mohamed a retrouvé la trace de Khalil bien plus tard, dans un article de la revue du FPLP *Al-Hadaf*, conservé dans les archives nationales irakiennes, qui confirmait la mort en *shahid* de ce frère, dit Abu Khaled, le 14 janvier 1971 lors d'un affrontement avec une patrouille israélienne qui avait duré plus de quatre heures. Il commandait un groupe chargé de transporter des armes en Cisjordanie. Khalil avait 29 ans. Il était encore célibataire. Mohamed y trouva sa dernière photographie, dont il fit la couverture du livre qu'il lui consacra en 2013, *Akhi Khalil*⁴ [Mon frère Khalil]. Il mit du temps à en commencer la rédaction. Il faisait des détours, recommençait, cherchait comment écrire, comment raconter une histoire si personnelle et partagée. Il voulait écrire leur histoire et celle de tous. Il portait sans doute aussi la culpabilité de s'être réjoui, encore enfant, qu'il ne revienne pas, le jour où il avait été emprisonné. Khalil n'était pas alors ce jeune martyr paré de milles qualités, figé dans sa disparition, devenu une icône. Il était un grand frère redouté par les deux plus jeunes, ses règles d'éducation étaient plus strictes que celles des parents et ce jour-là, il devait punir Mohamed. C'était la dernière fois qu'il l'avait vu.

À la fin du livre figurent ses poèmes, retrouvés plus tard. En prison, Khalil les avait envoyés à sa mère dans des *kabsulat*⁵ que, ne sachant

3. Entretien avec Mohamed Bheiss, Jéricho, 10 décembre 2019.

4. Bheiss 2013.

5. Il s'agit de petits contenants ingérés par les prisonniers qui étaient, et sont encore dans une moindre mesure, un moyen essentiel de communication et

pas lire, elle n'avait pas ouvertes mais précieusement conservées dans son coffre fermé à clef. Pour couvrir la peine de sa mère, Mohamed Bheiss appela son premier bébé, un fils, Khaled.

Cette disparition a percuté la famille comme un tremblement de terre : tous attendaient beaucoup de ce frère aîné, qui représentait l'espoir de sortir du dénuement, ils en étaient fiers, lui encourageait les petits à poursuivre leurs études alors qu'ils venaient d'une famille que Mohamed dit démunie. Il se souvient de ce grand frère qui écrivait de la poésie, qui était beau et coquet, aimait la vie, mettait du parfum ; que les filles regardaient mais qui ne pensait pas à lui, tout entier engagé dans la lutte nationale, contre l'occupation qu'il détestait. Jeune, Mohamed Bheiss a été le témoin des inlassables requêtes de son père devant les tribunaux et au ministère de la Défense israélien pour retrouver son fils décédé. Sa mère, restée suspendue sans corps à pleurer auquel prodiguer des soins mortuaires et auquel rendre visite, entretenait l'espoir qu'il ait été blessé, gardé prisonnier quelque part, ou qu'elle pourrait un jour aller lire la Fatiha (première sourate du Coran) sur sa tombe. Elle avait gardé ses vêtements qu'elle lavait et repassait tous les mois. Quand elle parlait de lui, elle finissait par dire qu'il n'était pas « le fils de la vie », instillant que quelque chose lui arriverait un jour, mais elle ne prononça jamais « le terrible mot » même des années après son martyre. Elle demandait à Dieu d'être clément avec lui et de le ramener sain et sauf auprès des siens : « Elle ne se rendit jamais à sa mort, même au dernier souffle de son existence »⁶. Ils vécurent tous dans cette suspension du deuil, ce « gel du deuil » dont parlent les psychologues⁷, que crée l'absence de corps. Il place celui qui manque dans un état liminal, entre-deux entre la vie et la mort⁸. Comme suspendus par cette attente, affectés par une peine redoublée par son non-lieu, Mohamed les percevait comme marqués par cette perte aux yeux des autres, assignés par elle, victimisés par elle. « Les gens venaient sans cesse nous voir, nous reconforter en disant : “Les pauvres, il va revenir” ... mais je détestais cela quand j'étais enfant »⁹.

d'échanges écrits d'une prison à une autre ou entre les branches de prison et les partis à l'extérieur ou, plus rarement, entre les prisonniers et leurs proches. Ils sont transmis à l'occasion de sorties des lieux de détention (transferts, convocations au tribunal...).

6. *Ibid.*

7. Skaff 2015, Maalouf 2010.

8. Robin Azevedo 2015, Latte Abdallah 2017c.

9. Entretien avec Mohamed Beiss cité, 10 décembre 2019.

Ses deux parents sont morts sans avoir retrouvé le corps de leur fils. Mohamed Bheiss a été directeur des archives nationales palestiniennes pendant vingt-deux années. Il a fait des recherches, a écrit sur ce que la société palestinienne nomme les « cimetières des nombres » car aucun nom n'y figure : les morts ensevelis là sont confusément répertoriés à l'aide de numéros. Jusqu'au milieu des années 2000, certains de ces corps disparus ont été ensevelis là à la hâte, dans des sépultures sommaires. Au mieux, des numéros distinguent les défunts¹⁰ parfois gardés pendant des dizaines d'années après leur mort lors d'opérations militaires, d'affrontements ou d'attentats, ou, plus rarement, après leur décès en prison. Ce deuil suspendu n'a pas quitté la famille.

10. Bien que favorable à l'écriture inclusive, je ne l'emploierai pas en raison de la prédominance des hommes parmi les défunts dont les corps sont détenus (et plus largement des hommes en détention) par souci d'homogénéisation. J'ai cependant le plus souvent dédoublé les termes (ex. palestiniens et palestiniennes, etc.).